LES SOUPIRS *PATRIOTIQUES*;

SUIVIS

DE LETTRES

Au NESTOR de la France,

Au Comte de MIRABEAU,

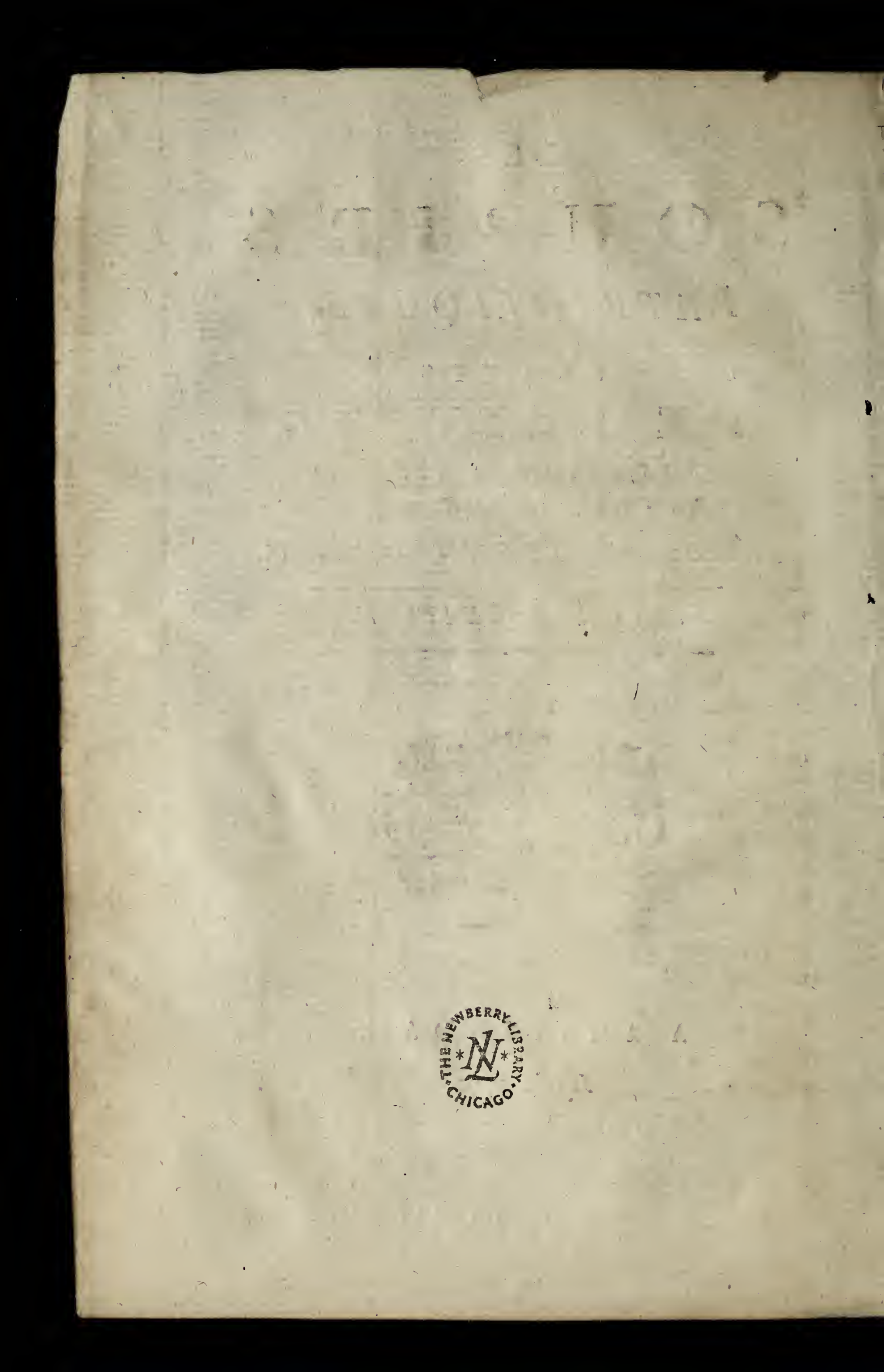
ET D'UNE CONSULTATION AUX ÉTATS.

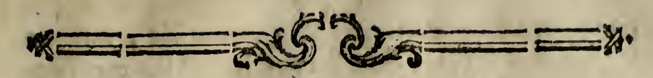
SECONDE ÉDITION.



A AMSTERDAM.

Janvier 1790.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO



LES
SOUPIRS PATRIOTIQUES.

LETTRE d'un petit Bonhomme de Fal...., aux États assemblés à Versailles.

L'AN 1790.

QUOI ! MESSIEURS, disputerez-vous encore long-tems sur des mots? tandis que vous avez tant de choses à discuter.

A l'instant où le vil égoïsme devroit recevoir le dernier coup, vous en restaurez l'odieux empire !.... On vous a supposés les amis de l'humanité, on s'est démis de tout pouvoir, pour vous revêtir de celui d'accélérer le bonheur de la Nation..... On s'est exposé même au spectacle effrayant de l'Anarchie, dans le consolant espoir de vous voir promptement rétablir l'ordre.....

Eh ! imprudens que vous êtes ! qu'avez-vous entrepris jusqu'à ce jour ? Vous perdez indignement un tems, dont l'emploi est le plus précieux qui fut jamais.

Le Roi, cet infortuné Roi dont le cœur est si bon, est encore dans la plus cruelle situation ! Si les soucis, le chagrin causent tant de fois la

mort, n'eſt ce donc pas une merveille; que ce Monarque ſurvive aux ſcènes horribles qui l'entourent ?

FRANÇOIS ! Vous étiez le plus éclairé des Peuples; les droits de votre Roi attendoient de vos lumiéres le plus ſolide appui. Louis XVI devoit, d'après vos efforts, effacer en gloire & ſplendeur le plus magnifique de ceux qui l'ont précédé.

Eh ! que va-t-il devenir ſous mille eſſais qui ſemblent autant d'attentats ?

LOUIS ! mon Roi ! Que de pleurs m'ont fait verſer, les outrages faits à l'éclat de ton Trône !....

Qu'ils périſſent, les oppreſſeurs de ta gloire !

Que ceux à qui il étoit ſi facile de réprimer mille abus, de tenter avec ſuccès mille réformes, ſoient à jamais confondus de renverſer le plus beau des Edifices, de ſoulever les peuples, de faire de chaque individu, preſqu'autant de ſujets rebelles & de ſcélérats armés contre leurs freres !

Philoſophie ! nom exécrable ! c'eſt toi qui nous apportes tous les maux & cauſes tous les malheurs.... N'eſt-il pas allarmant de voir ſous tes auſpices ſe proſtituer la plus impoſante des Aſſemblées ? Quoi ! les Etats s'occupent de bagatelles, ſe plaiſent à des débats, dont les tumultueux ſcandales ſe pardonneroient à peine aux habitans des halles ! & les ames honnêtes & vertueuſes qui élèvent leur timide voix pour ſe faire entendre, y ſont *huées* !

Douze cents hommes ſont appellés de toutes les Provinces pour affermir le trône qui chancelle.... Mille déprédations qui ont preſque en-

traîné ſa ruine, demandoient des mains habiles & promptes à remédier à de menaçantes calamités...... La Nation vous a estimés, Meſſieurs, des hommes capables de prévenir & ſuſpendre les plus furieux orages. Elle vous a abandonné toute ſa confiance, perſuadée qu'avant tout vous ſecoureriez le Monarque, que vos premiers travaux ſeroient pour alléger ſes angoiſſes ; & vous paſſez le tems à examiner, quoi ? les droits de l'homme. Imbécilles !

Siécles futurs ! Il vous ſera permis de comparer le dix-huitiéme ſiécle aux plus barbares ſiécles, puiſque les François aſſemblés l'an 1789, parlent ſérieuſement de l'homme, de ſes droits, les examinent, les diſcutent comme s'ils ne les connoiſſoient pas.

Qui eût penſé que le peuple le plus ci[illegible]é du globe ſeroit encore un peuple brute & ſauvage !....

N'eſt-il pas étonnant qu'il ne ſe ſoit pas élevé mille voix à la fois, pour étouffer, ſinon les auteurs de ces motions, du moins leurs clameurs ! Comme ſi l'homme & ſes droits n'avoient point été analyſés, fixés par la raiſon de tous les tems, par les différentes ſociétés, & ſurtout ſi on veut par la ſociété chrétienne....

Mon. Ch. L. S. T. & le reſte des illuminés qui penſent de même, aurez-vous bien beſogné ? quand [après de monſtrueux principes rechauffés dans vos extravagantes imaginations, (principes puiſés ailleurs que dans vos têtes, mais rendus d'une maniére qui vous eſt propre) ; ſerez-vous pas bien contens, dis-je, quand,

d'après vos gigantefques phrafes, le Valet & l'Apprentif difputeront l'autorité au Maître, le Soldat à l'Officier, le Fils au Pere, le Sujet au Roi.

Méprifables hommes ! Le Ciel vous avoit fait naître avec des talens, mais que l'abus que vous en faites, vous rend abominables ! Les mammelles qui vous allaitérent, auroient bien dû faire couler dans vos veines des fucs empoifonnés !....

Brûlots infâmes ! qui ne pouvez que féduire & qui malheureufement en féduifez beaucoup, que de remords rongeroient vos cœurs, fi, de fang froid, vous contempliez les ravages, qu'a enfantés l'empreinte de vos funeftes rêveries !

Une Nation refpectable s'affemble pour fecourir promptement un Monarque malheureux & point du tout coupable : loin de tirer de vos talens tout l'avantage qu'elle devoit en attendre pour une auffi noble & intéreffante caufe, vous venez audacieufement dévoyer la queftion pour en propofer une, dont le but eft de perfuader que les befoins de l'un, ne doivent pas être plus étendus que ceux de l'autre, que le Roi n'eft enfin qu'un homme.

Avant vous, MM. les Orateurs, on connoiffoit l'homme, fes droits, les Monarques, ce qui leur étoit dû ; avant vous l'on rendoit à Céfar ce qui étoit dû à Céfar. Eh ! l'Affemblée que vous aviliffez, que vous corrompez, devroit-elle s'infecter plus long-tems de vos fouffles impurs ? Laiffez, laiffez l'homme, il y a trop long-tems qu'il eft forti des bois,

pour essayer de l'y faire rentrer. Si tous les individus vous ressembloient, seroit-ce donc un grand mal que la terre les engloutisse & que le néant revienne ? . . .

Sans tant jouer l'esprit, sans tant métaphysiquer, que ne vous borniez-vous à engager le Clergé, la Noblesse à renoncer à des priviléges pécuniaires, à supporter l'impôt territorial ?

Que ne vous contentiez-vous de tracer un plan de réforme des Aides, des Gabelles, de la Magistrature, du Clergé même, (tout sacré qu'il est,) il faut qu'on y touche ? Mais non, vous ne savez & ne voulez que détruire.

Quand il ne s'agit que de raccommoder les Finances, de couvrir les Colombiers, de murer les Garennes, de supprimer quelques bannalités aussi absurdes que nuisibles, quand on ne doit que restreindre l'usage de la Chasse, pourquoi enlever cent mille hommes au travail, leur mettre les armes à la main, & les forcer de ne plus regarder comme un plaisir, un devoir de gagner sa subsistance à la faveur de l'Agriculture, du Commerce, des arts & des talens ?

Malheureux esclaves d'une liberté que vous confondez, & faites confondre avec la licence la plus effrénée, ignorez-vous que vos motions arment tous les peuples, que tous se montrent insubordinés, ont le bras levé pour s'entremassacrer ? Scélérats, vous savez que vous enchaînez le meilleur des Monarques, & après lui tous les autres. Et vous ne rougissez pas de le proclamer le Restaurateur de la liberté. . . . Liberté ! . . .

Mot ſacré ! comme on te proſtitue ! Les affreux Orateurs, que ceux qui ſont retentir ſi haut ce beau nom ! . . . Liberté . . . Liberté. Oui : il faut être libres, & tous les individus ſoumis aux loix éternelles doivent jouir de ce précieux but. . . . Mais la liberté que réclament ces prôneurs d'une fauſſe ſageſſe nommée Philoſophie, eſt-elle donc autre choſe qu'une licence ſans limites !

Quand, pour baſe d'un ſyſtême, on ſoutient que l'homme a le droit de penſer, de dire ; écrire, imprimer tout ce qui lui plaît ; devroit-on taire que l'exercice de ces droits conduira néceſſairement à toutes les voies de fait ? N'eſt-ce pas un beau correctif d'ajouter : « pourvu que » cela ne nuiſe pas à autrui. » Ne pouvez - vous, Sophiſtes gangrenés ! parler, écrire, imprimer, ſans vous montrer au moins des calomniateurs & des *boutes-feu ?*

Si cette liberté de la preſſe ne vous procuroit avec de l'argent le déteſtable raviſſement de relever mille turpitudes, de proférer des blaſphêmes, de faire des ſatyres, de blâmer, ridiculiſer ce qui n'entre point dans vos principes, feriez-vous de cette liberté votre idole ?

Indignes ! comme vous renverſez d'un mot la plus ſublime morale, celle du Légiſlateur des Chrétiens ! Homme dénaturés ! Faux-citoyens ! Vous ne vous connoiſſez même pas en politique. Avant vous les Puffendorff, les Monteſquieu, les Félice, &c. n'ont pas balancé à conſerver la Religion de leur pays. Tous ont dit, que cette Religion devenoit une loi dans les Etats,

& qu'heureux celui qui possédoit celle qui seule réunit les caractéres de vérité. Tous ont pensé, ont dû penser qu'il ne faloit qu'un Roi, qu'une Loi, qu'une Religion.

« Plus de Moines, plus de Nonnes, plus de « Dixmes, &c. &c. Je pensois bien qu'on por-» teroit ses mains sacriléges jusques dans le sanc-» tuaire. »

Suppôts de l'Enfer ! Quand ces objets n'auroient en leur faveur que leur grand âge, ils mériteroient vos hommages, dussent-ils même ne plus subsister. Vous osez mettre au rang des abus, des institutions respectables, & respectées dès le berceau du monde. Vous voulez détruire les Ordres religieux, parce qu'ils ne sont plus ce qu'ils ont été, qu'autrefois ils n'offroient que des Saints, qu'aujourd'hui ils n'offrent que des hommes. Pitoyables raisonneurs !

Faut-il vous dépouiller de vos possessions, vous ôter la liberté de choisir pour azile Paris ou Bruxelles, parce que vous ne valez pas vos Peres ? Faut-il vous ôter le pain, vous égorger parce qu'on vous dit les fléaux de la société, & que vous passez pour ne savoir qu'en troubler l'harmonie !

Ah! Messieurs, quand on met tout d'un côté, & rien de l'autre, & qu'on a doubles poids, doubles mesures, on est de bien abominables gens.

Pourquoi empêcher à la vertu de chercher le bonheur & la paix dans des lieux écartés du monde ? Que ne laissez-vous aux individus des deux sexes, la liberté d'habiter des aziles soli-

taires & sacrés, & d'y passer d'heureux & tranquilles jours ?

Pourquoi ne leur seroit-il point permis de fuir jusqu'à la mort, le séjour de la contagion, les villes, vous & vos semblables ? Votre acharnement à détruire, vous aveugle au point de ne pas voir que les communautés sont une des ressources de l'Etat. Quand vous ne savez que faire d'une immense population, quand dans le moment même, des milliers d'hommes sont sur le pavé, quand mille chefs de familles, chargés de dix à douze enfans, regardent comme un bienfait de la providence de pouvoir en placer deux ou trois dans les cloîtres, vous proposez leur suppression, & vous contentez d'observer qu'il est d'autres états. Oui, sans doute, il en est une infinité d'autres, mais qui ne manquent aucuns de bras. On regorge de magistrats, de médecins, de chirurgiens, de commerçans, en gros & en détail, &c. nonobstant cette multitude occupée, il est un nombre infini de gens oisifs & vagabonds.....

Que deviendront ceux que vous ferez déserter des seminaires & maisons religieuses, comme ceux que vous empêcherez d'y entrer ? Il est facile d'appercevoir que la religion du Royaume n'est plus de votre goût, qu'on peut en changer comme de mode ; que c'est là votre systême, comme d'avilir l'Eglise & ses ministres (1). O tems ! ô mœurs !

---

(1) Les Religieux Bénédictins réduits à 600 liv. de rente... C'est une horreur... L'Empereur a saigné son Eglise... Mais Louis XVI souffre égorger la sienne....

Dans la conſtitution projettée, qui, au grand déplaiſir de tous les honnêtes-gens, avance ſi peu ; il paroît que la Nation n'aura pas beſoin de troupes ambulantes, puiſque chaque citoyen doit au moindre ſignal abandonner ſes foyers, pour courir défendre la patrie. Où placerez-vous encore les militaires qui ne vous paroiſſent plus néceſſaires ? où, où.... ? mais je m'arrête... comptant bien ne pas être déſapprouvé de ceux même que ces réflexions harcèlent, puiſqu'un de leurs principes favoris eſt de pouvoir impunément penſer, dire & imprimer ſes ſentimens.

Plût au Dieu que ces atroces ont eu l'orgueil de ne pas même nommer, que les François euſſent regardé comme une vérité inexpugnable, que les beaux-eſprits détruiſent beaucoup plus qu'ils n'édifient, font toujours plus de mal que de bien, abuſent preſque tous de leurs talens & lumières ; que depuis que nous avons tant de littérateurs, d'écrivains, d'êtres enſeignans, en un mot, tant de philoſophes, nous n'avons jamais vu plus de blaſphémateurs, plus d'inſubordination, plus de fils ingrats, plus de malhonnêtes & corrompus citoyens, plus d'irréligion...... Ce vœu rempli, les Etats euſſent chaſſé cent ou deux cents de leurs membres avant de travailler ; auroient enſuite préparé le bonheur de la France, & fait peut-être celui du monde entier.

Que n'eſt-il encore tems de faire droit à ces obſervations ! *Amen.*

P. S. Si les Etats n'euſſent point compromis le Roi, la Nation, en admettant indiſtinctement

à leurs Séances une foule d'étrangers, on ne leur feroit pas un crime de les y avoir soufferts, quoique l'entreprise soit au-delà de leur pouvoir. Mais mille intrus devoient nécessairement mettre tout en déroute. Les Députés assemblés étoient un Conseil, tout Conseil ne se tient qu'entre les Conseillers, on s'est donc rendu (sans doute sans le vouloir) infidèle à son Roi & traître à la Patrie. Les Députés seuls devoient délibérer, & non pas d'autres, comme ils ne devoient pas souffrir être traités de Seigneurs, il falloit rejetter ce titre comme une puérilité fastidieuse. Quand par décret on renverse & confond tous les rangs, il est peu conséquent d'agréer des noms que la lâcheté, l'impiété & la dépravation des mœurs, seules, ont pu prodiguer : mépriseroient-ils d'être qualifiés de Seigneurs, parce qu'ils troublent la terre, & semblent vouloir escalader les cieux.? On ne voit là qu'une témérité peu digne de récompense.

Plus de noms honorifiques, ils ne peuvent jamais décorer que des aristocrates. Si, comme l'a répété plaisamment un Avocat de province, l'aristocratie, est un monstre échapé au génie de Buffon, il faut poursuivre jusqu'à son ombre ; si toutefois un être moral se laisse atteindre & saisir, comme le gibier l'est du chasseur. Il faut convenir qu'on multiplie beaucoup ces êtres aristocratiques ; on feroit un petit Dictionnaire des noms terminés en *ates* ; étatocrate, magistrocrate, avocatocrate, herbageocrate, récococrate, &c. Notre langue, à l'époque des Etats, sera enrichie d'une infinité de mots neufs ; aussi dit-on que l'Académie, qui se repose depuis assez long-

temps ; va faire une nouvelle édition de ſon Dictionnaire.

Dès qu'on imprime impunément contre les mœurs & la religion, pourquoi n'imprimeroit-on pas ce petit galimathias, qui n'offenſe perſonne en particulier, & n'a pas d'autre but que celui d'arrêter des abus capables d'embrâſer les quatre parties du monde ? On apprend dans le moment que les Juifs, Comédiens, & Bourreaux, ayant été reconnus des hommes par la conſtitution, ſont furieux des motions qu'on fait pour qu'ils ne ſoient ni électeurs ni éligibles.... On craint les ſuites de l'outrage qu'on leur propoſe. Il eſt tant aujourd'hui de Juivocrates, de Comédiocrates, & ſur-tout de Bourreaucrates, que ſi ces gens alloient méditer une vengeance, elle ſeroit ſurement très-ſanglante..... *Abſit.*

LETTRE AU NESTOR DE LA FRANCE.

1790.

UN mal-adroit politique, met tout en œuvre pour introduire la ſéditieuſe & turbulente démocratie, dans un vaſte & monarchique gouvernement, tel que la France !... Il a l'audace d'en jetter les premiers fondemens, & il vit encore !

France ! où ſont les héros, qui ont abreuvé de leur ſang mille plaines, pour la gloire de ton nom ? Puiſſe le noble courage qui les enflammoit renaître dans leur outragée poſtérité !... Puiſſe le vrai amour de la patrie, s'emparer de tous les cœurs ! puiſſent tous à-la-fois venger cette patrie, en vengeant ſon Monarque ! &

l'homme qui met un magnifique empire en combuſtion ! eût-il dix têtes, ne mériteroit-il pas de les perdre l'une après l'autre ?

Malheureux conſeiller du meilleur des Princes ! eſt-ce donc là le tranquille bonheur que tu lui as promis ? Comme tu couvres le Royaume François du crêpe le plus hideux ! As-tu pu voir de ſang-froid s'expatrier nos Princes, la Cour devenir un azile ſombre, triſte & déſert. Le Monarque n'être pas en ſûreté dans ſon propre Palais, & trembler ? l'as-tu pu voir entraîner à Paris ſans frémir toi-même ?

Indigne ! regarde mille François diſtingués s'empreſſer de gagner les rives étrangéres, effrayés de tes attentats ? Jette un coup-d'œil ſur la Capitale du monde ? Vois comme cette ſuperbe ville a perdu tout-à-coup ſon éclat, ſa ſplendeur ! Comme elle eſt dans un état de langueur ? vois-y le Commerce arrêté, les arts dans l'inertie, les promenades déſertes, les plaiſirs ſuſpendus ? Vois-y le chagrin, le déſeſpoir empreints ſur cent mille viſages ? Ah ! ſans doute ce n'eſt pas la miſére ſeule qui les défigure ainſi !... Eh bien ! toutes les autres Villes offrent ce triſte ſpectacle. Tu n'as peut-être pas prévu les horribles réſultats de l'orgueil de Genève ; peut-être as-tu penſé qu'en France, les François ſeroient toujours des François ? Vois, imbécile, ce qu'ils ſont en ce jour ; comme ils ſont devenus ſoudain un peuple féroce & barbare ; comme à peine ils reconnoiſſent un maître ? Vois, comme tu as laiſſé paſſer le glaive du Souverain dans un million d'individus plus di-

gnes que jamais de retomber dans un dur eſclavage & de vivre enchaînés....

Tu ſouffres les Etats perdre un tems précieux à diſcuter des queſtions de Grammaire & d'autres chiméres, quand une ſeule choſe les aſſemble : la détreſſe du Roi.... Tous tes ſoins devoient aboutir à lui procurer du numéraire : il falloit que le premier décret fût une contrainte de payer rigoureuſement comme par le paſſé, juſqu'à la fin des Etats & la nouvelle Conſtitution.

Eh ! perfide que tu es ! tu lui coupes les vivres. Toutes ſources ſont taries, tu laiſſes fermer tous les Bureaux.... Plus de bourſes ouvertes... Plus d'impôts.... &c. Tu mets un Roi de France aux abois, tu veux donc la Banq........

Sous ton miniſtére tu ſouffres dépouiller ton Roi de ſes plus eſſentiels attributs ! Il va donc ceſſer d'être Légiſlateur, lui & ſes ſucceſſeurs ? Ce n'eſt donc pas lui qui fera la loi ? Grace à ta lâcheté, il la recevra d'un peuple effréné qui prend l'indépendance pour la liberté.... Eh ! tu es un Sully ! les aveugles, que ceux qui t'honorent d'un nom toujours cher à la vertu....! Dieu ! Quel contraſte cependant entre les deux Miniſtres !... L'un avilit ſon Roi, quand l'autre enchérit ſur ſa gloire. Celui-ci fait le bonheur des Peuples, celui-là les déſole.... Henri ſous Sulli eſt un des plus grands Rois ; ſous toi, Louis n'eſt ni Roi, ni Monarque, ou plutôt il eſt l'un & l'autre, mais ſeulement en peinture.

Bourbon, mon Roi ! comme tu deviens la

victime des méchans... Tu conserves à peine la liberté, quand ton peuple séduit se regarde déjà comme indépendant....

Quand des brûlots humilient le Clergé & la Noblesse, font main-basse sur les propriétés les plus sacrées, je les vois ces infâmes te commander d'approuver leurs résolutions, de les sanctionner.... ou de....

Ah! si du moins ces injustes rapines tournoient à ton avantage, si les deniers provenans des biens ecclésiastiques & des dîmes étoient versés dans tes coffres pour l'acquit de tes engagemens, ces rapines, on les toléreroit. Mais qui profiteroit de la suppression des dixmes? ce seroient quelques propriétaires seulement.

Où prendroit-on alors pour payer le Clergé? « On établiroit un nouvel impôt sur chaque in- » dividu, ceux qui ne payoient pas payeroient. » Oh! le plus extravagant, le plus injuste des expédiens! Les têtes sont si bien organisées, que pour parer de foibles inconvéniens, on nous jette dans des précipices affreux. Liberté, comme on te détruit lors même qu'on prétend rétablir ton Empire!

Nos aïeux étoient libres de disposer de leur bien: ils acquéroient, ils vendoient, ils donnoient; aujourd'hui leurs donataires sont contraints de renoncer à leurs possessions.

Douze cents hommes auront donc le pouvoir d'anéantir l'ouvrage de tous les siècles, les pactions, les contrats les plus solemnels & les plus sacrés? L'Eglise seule sera donc forcée d'abandonner les bienfaits de l'humanité, de la piété?

Lâche Miniſtre! c'eſt encore toi qui ſouffres cette abomination, tu ſais comme elle a révolté ton Roi ; comme elle a étonné les gens d'honneur & de probité.... Tu entends dire à tes côtés que les biens Eccléſiaſtiques, ont appartenu à la Nation, qu'enfin elle va rentrer dans ſes antiques poſſeſſions... Eh ! tu gardes encore le ſilence...., au lieu d'obſerver qu'on abuſe d'un ſophiſme inſoutenable.

Impudent homme ! aurois-tu donc l'ame auſſi noire que l'eſt ton nom !...

Non, les biens de l'Egliſe n'ont point appartenu à la Nation, mais bien à des particuliers : ces particuliers ont eu la liberté de les donner à l'Egliſe, ils appartiennent donc à l'Egliſe ; la tyrannie veut-elle les enlever à de légitimes poſſeſſeurs ? Eh ! bien, qu'elle les rende à ceux à qui ils appartenoient jadis, on relevera mille familles indigentes dont les aïeux étoient riches ; c'eſt à ceux-là que les biens doivent retourner, & non à la Nation. Ces biens doivent être reſtitués aux deſcendans de ceux qui en furent les propriétaires, puiſqu'on en change la deſtination : cet acte eſt ſans doute de la plus rigoureuſe juſtice.

Ennemi ſourd & caché de notre ſainte religion, tu as bien ſenti que le ſeul moyen de décréditer le catholiciſme en France, de l'envoyer ſe faire de nouveaux proſélites dans d'autres contrées pour introduire toutes les ſectes à Paris, étoit d'avilir les miniſtres du Chriſtianiſme de leur ôter toute conſidération, de ne leur laiſſer qu'une exiſtence vile & précaire, qui, nés

ceſſairement dans nos tems en réduira le nombre à rien.

J'entends un Ra. un Ch. un Et. un La., &c. tenir avec acharnement à la motion du 4 Août ; il ſemble que le plus beau de leurs eſſais ſoit la ſpoliation du Clergé.

Les indignes ! qui n'aiment qu'eux, ils ne ſavent donc pas que les deux tiers de chaque paroiſſe tremblent déja de ces ſuppreſſions, & s'écrient.... Qu'allons-nous devenir, ſi nos paſteurs perdent leur dixme ? Voyez ces crânes ſolliciter la ſanction du Roi ſur le cinquiéme article. A voir ces obſédés tourmenter le plus honnête des Monarques, ne ſemble-t-il pas que cet article ſanctionné, les dettes de l'Etat vont être acquittées, que toutes les difficultés ſeront applanies, que les peuples vont être heureux ! La ſanction ſur un article (avant que la conſtitution ſoit achevée) a beau être une entrepriſe prématurée & illégale : qu'importe ? il faut que cet article chéri ſoit ſanctionné ; article (ſoit dit ſans calomnie) arrêté dans un de ces momens d'effervefcence, cauſée preſque toujours par des excès quelconques.

Vils prôneurs de la liberté ! dites-nous enfin s'il fut jamais des aſſemblées plus tumultueuſes & où les ſuffrages furent moins libres qu'à celle où vous planez avec orgueil ? Vous arborez l'étendard de la liberté ; c'eſt-là votre idole ? Eh ! malheureux, vous enchaînez cette même liberté ! ſix cens de vos aſſociés ſont empêchés de parler.

Le Roi... Le Roi... n'eſt-il pas forcé de ſouſcrire à vos iniques décrets ? Mépriſables

égoïstes ! cette liberté que vous seuls exercez & faites dégénérer en la plus scandaleuse & préjudiciable licence , n'est rien qu'un prétexte qui vous fait violer les droits les plus sacrés, & vous rendre des monstres épouvantables à la postérité... Vous qui prêchez si à propos l'homme & ses droits, vous devriez bien vous laisser dépouiller de tous vêtemens, & conduire à travers les ronces & les épines, au fond des forêts, pour y converser avec l'homme des bois, votre ami, & vivre avec les loups , qui surement hurlent aussi fort, mais bien plus juste que vous. Au vrai, ce seroit se rendre des abominables!, que de fomenter plus long-tems le feu de l'indisciplinable anarchie. Les outrages faits depuis six mois aux Puissans, & aux Monarques même, me semblent bien une complette & satisfaisante compensation des abus qu'on a pu leur reprocher dans tous tems.

Nota. D'après la justification de M. Mounier, il est clair qu'il n'est point un lâche. Il a vu de furieux orages s'élever sur sa tête; il les a évités ; quel est homme prudent & adroit qui n'en eût pas fait autant? On vouloit que, contre sa propre conscience , il ne se servît de ses talens , que pour assommer la Noblesse & le Clergé. On ne lui pardonnoit pas d'être juste envers les citoyens de chaque ordre. Eh ! mais cette conduite ne peut que lui attirer des éloges. S'il eût été un lâche, auroit il eu le courage de défendre les droits de la couronne , dans le tems qu'on lui portoit des coups sanglans ..? Qui ne voit dans sa fuite le desir de pouvoir manifes-

ter plus librement son attachement aux vrais principes ? Ah ! si l'équité, dont il a manque d'être la victime, eût enflammé comme lui ses bruyans rivaux ; on eût probablement été à l'abri de mille désordres anarchiques, on n'en craindroit plus de nouveaux ; on auroit éclairé le peuple ; on lui eût défini le mot aristocrate ; on seroit venu à bout de lui faire comprendre qu'en se soulevant contre eux, il combattoit une chimére, puisque le Gouvernement François est monarchique : on eût cependant ajouté que dans toute espèce de Gouvernement, il y aura toujours de ces êtres qu'on nomme aristocrates, parce qu'il y aura toujours des riches & des pauvres, des gens d'esprit & des sots ; que ceux-ci doivent être conduits par ceux-là... On eût ainsi calmé l'effervescence de cent mille ardens. Sans outrager les nobles & les ecclésiastiques qui comme nous ont la figure humaine, & n'ont pas depuis un an acquis tous les vices ; on se seroit contenté de les faire payer comme les autres citoyens, de tenter mille réformes, il en faut depuis le sceptre jusqu'à la houlette.

LETTRE A M. LE COMTE DE MIRABEAU.

On dit que cent ou deux cents individus des Etats, de ces êtres à forte poitrine, qui clabuadent pour ne rien dire, qui, d'orphelins, de bâtards, &c. deviennent souvent dans deux jours, de grands & riches personnages, à la faveur d'un tortueux, long & dangéreux ba-

vardage ; ont entrepris de faire deſcendre le haut Clergé de ſes voitures, les autres Prêtres de cheval pour les faire tous marcher à pied. Qu'ils ont crié aſſez haut pour ſe faire entendre ; qu'ils ont entraîné les ſuffrages, & fait, par un équitable décret, dépouiller l'Egliſe de ces antiques poſſeſſions, comme ſortir de leurs cloîtres les Moines & les Nonnes.

Vous, M., qui n'êtes pas de plume, & avez ſans doute, en bon patriote, très-déſapprouvé l'introduction de cette vermineuſe & peſtilentielle clique dans votre auguſte Aſſemblée ; vous que l'on dit n'avoir que foiblement participé au décret du 4 Août & ſur-tout à l'article V, vous devez ici recevoir des hommages, pour avoir apperçu le citoyen dans les gens d'Egliſe, que leurs propriétés [non individuelles, mais de corps] doivent être reſpectées aujourd'hui, comme elles n'avoient pas ceſſé de l'être dès le berceau du monde. On approuve infiniment, M., de vous voir penſer qu'on ne doit pas tout-à-fait ôter la vie à celui qui peut ſe la conſerver, ſeulement par la perte d'un doigt ; qu'il ne faut pas détruire où il ſuffit d'élaguer . . . .

On attend, M., de votre mâle inſouciance ; qu'elle rappellera à d'infects & ardens Orateurs qu'il eſt de l'homme d'être trompé, comme de revenir ſur ſes pas, dès qu'il s'en apperçoit, [à moins qu'il ne ſoit un roué] ; que c'eſt un ignoble attentat d'enlever à l'Egliſe, Meubles, Immeubles, Décorations, &c. qu'il eſt plus abominable encore de la forcer d'y ſouſcrire, de s'en réjouir même, en la contraignant de

chanter des *Te Deum*, comme rendant grace à Dieu, d'un abandon qui n'eſt & ne peut être volontaire, étant au contraire arraché par la violence. Qu'il eſt abſolument impolitique d'anéantir les Communautés religieuſes ; que c'eſt ravir à l'humanité une de ſes plus conſolantes reſſources . . .

Dites-leur, à ces ennemis de l'ordre, de la paix & de la tranquillité publique, que pluſieurs d'eux pourront un jour rechercher ces humbles & ſacrées retraites, qu'alors ils regarderoient comme un attentat d'y être troublés. Dites-leur que l'homme n'eſt pas toujours méchant, que quelquefois on voit des libertins, des impies ſe laſſer de ce rôle infâme : qu'il eſt encore des conſciences réverſibles, que la grace n'a pas fini ſes prodiges, que la Trappe même peut les recevoir dans ſa céleſte enceinte, & voir en eux d'édifians proſélytes.

Dites-leur que les religieux & religieuſes ſont entrés librement dans les cloîtres, ſous la protection des loix, qui valent bien celles qu'on veut établir aujourd'hui ; qu'il doit leur être libre d'y vivre juſqu'à la mort, ſi on ne veut attenter à cette précieuſe liberté dont, hélas ! on ne parle qu'avec emphâſe, & point du tout de bonne foi.

J'aimerois à trouver en vous, M., le vengeur des droits outragés ! . . Comme les nonnes & les moines béniroient M. de Mirabeau, s'il leur procuroit de reſter à leur place ! . . Vous êtes, je crois, M., plus capable que tout membre de la ſecte praticienne, de ramener les eſprits à

l'obſervation de la plus ſacrée, & peut-être la ſeule des maximes : *Alteri*, &c. *Amen.*

CONSULTATION AUX ÉTATS.

On demande à la Nation ſi les prêtres & les moines ſont deſcendus de la lune, où s'ils ſont des hommes nés ſur terre, s'ils ont une naiſſance commune & nous reſſemblent; on demande pourquoi, dans le moment où on établit avec emphâſe les droits de l'homme, on les viole à leur égard avec une audace impudente & ſans exemple... On demande ſi le Clergé eſt cauſe de la détreſſe de l'Etat, pour faire fondre ſur lui tout l'orage; s'il ne ſeroit pas plus conforme à l'équité de traiter en légitimes poſſeſſeurs les Miniſtres des Autels, & de puiſer un peu dans les coffres d'une claſſe d'hommes, qui, depuis un ſiécle s'abreuvent des ſueurs & du ſang des peuples, & croiſſent tout de même que des champignons... On demande ſi cinquante mille ſangſues groſſies d'impôts deſtinés à l'Etat ne devroient pas aujourd'hui dégorger? Et quelle injuſtice il y auroit à laiſſer tout au plus dix mille livres de rente à des millionnaires, dont les peres n'avoient peut-être pas cent ſols de rente. Je ne crois pas qu'on doive aſſimiler la finance au commerce ni aux arts; ces deux ſources de richeſſes peuvent enrichir ceux qui en ſont uſage ſans qu'on y trouve à redire. Les riſques du commerce, le génie des hommes à talens ſont inappréciables, ou plutôt ne s'apprécient pas.

Qu'on acquiére donc de la fortune par ces deux canaux, sans que l'envie en murmure. Si le commerce & les talens ont bâti de brillantes fortunes, ils ont aussi causé d'affreux revers...

Rien n'entre en compensation de leurs pertes, rien ne les dédommage.... En est-il de même des Financiers ? Courent-ils jamais aucun risque ? Toutes fois qu'ils ont cru ne pas gagner assez, ne connoît-on pas les ruses, les obsessions dont ils ont fatigué les Monarques pour augmenter les charges publiques, comme ils ont introduit mille impôts, dont les noms seuls soulèvent le cœur, impôts légers en apparence, mais qui toujours leur ont produit des millions ?

Est-il donc bien dans l'ordre de voir un petit Commis, qui à force de rôder de bureaux en bureaux, est parvenu, avec de l'esprit, de l'intrigue & des bassesses, au point d'entrer dans les fermes ? Est-il, dis-je, dans l'ordre de le voir jouir d'un ou deux millions de revenus ?

Quand un Fermier de campagne devient subitement riche, on le soupçonne de tromper son maître, on le poursuit : pourquoi les Financiers seroient-ils à l'abri de ces poursuites ? .... Le péculat n'est-il donc plus un crime ? Est-il permis de voler, parce que c'est le peuple, c'est le Roi qu'on vole ? Ah ! il me semble que la Nation ne feroit que rentrer dans ses droits, en réclamant les sommes frustrées à l'Etat dans la perception des deniers publics.

On dira peut-être que les Ministres ne contribuent pas peu à la dette nationale.... Eh

bien ! puiſez dans les coffres de ces économes infidèles. S'ils ſont vuides, emparez-vous des biens qu'ils ont acquis pendant leur miniſtére ; ils n'ont pas dû recevoir, ou uſurper au-delà de leurs gages.

Enfin, ſi on oſe employer les moyens de raccommoder les finances, que ne fond-on ſur une abominable ſecte qui corrompt tant les mœurs ? Que ne tombe-t-on ſur ces agioteurs, ſur ces capitaliſtes infâmes, bien pires que les plus avides Juifs, pour leur arracher le produit d'horribles vexations dont eux-ſeuls profitent ? Ne vaudroit-il pas infiniment mieux faire reſtituer ces déſaſtreux corrupteurs du Royaume, que de dépouiller un corps reſpectable, de biens qu'il doit à la bienveillance des Rois, à la piété des Fideles, & dont on ne doit deſirer qu'un meilleur & plus diſcret emploi ?

Quand l'Evêque d'Autun fera bien le généreux, & trahira ſa propre conſcience pour afficher un patriotiſme dont tous ne ſont pas dupes, on ne lui pardonnera pas ſon emphâſe, parce qu'il eſt fécond en reſſources, & tirera avantage de ſes prétendus ſacrifices. . . . . . . Quand il répondra du déſintéreſſement de tout le Clergé, de ſon dévouement au bien public, on ne le déſapprouvera pas en tout ; mais ce Prélat devroit articuler les circonſtances qui néceſſairement détermineront les citoyens à faire le ſacrifice de leurs biens ; quand des Miniſtres, la haute Finance, des Agioteurs, des Capitaliſtes, ſeront preſque ſeuls cauſe de la détreſſe de l'Etat, quand des calamités étrangéres, & tout-

à-fait involontaires n'y ſont pour rien. (1)

Où M. l'Evêque a-t-il trouvé écrit que le Clergé dût ſeul être dépouillé, pour payer les déprédations d'autrui ? Des coupables ne doivent - ils pas patir avant ceux qui ne le ſont pas ? Les Complices de péculat, les agioteurs, &c. doivent donc payer avant tout, comme l'échec qu'éprouvent en ce moment les Aides & les Gabelles, peut faire rôder cent mille vagabonds en France, & déſoler les provinces, quel mal y auroit-il à contraindre les Fermiers-Généraux de procurer un ſort honnête à tous leurs ſubſtituts ? N'ont-ils pas aſſez d'embonpoint, pour faire ces légéres gratifications ? Ce ne ſont là que de petites ſaignées, plus capables de contribuer à leur ſanté qu'autrement.

On entend de tous côtés blâmer le Gouvernement : qu'on projette d'établir dans les grandes Villes, dans les petites, dans les Bourgs, les Bour-

---

(1) Il eſt plus puſillanime que généreux de s'abandonner à la diſcrétion des gens altérés de notre ſang, qui brûlent d'en ſuccer juſqu'à la derniére goute & ſe montrent en tout des tigres.... Nous ne ſommes plus, ou plutôt nous ne ſommes pas encore dans le tems de laiſſer le manteau au fripon qui voudroit s'en emparer... La guerre n'eſt pas déclarée ouvertement encore.... Pourquoi donc M. l'Abbé a-t-il couru au-devant des coups de la férocité, par un dévouement, que l'on tourneroit en preuve contre lui ? Ignore-t-il que l'Europe honnête frémit des outrages faits à l'Egliſe, à ſes Miniſtres, à la Religion, & au Monarque qui les protège ?

gades, jusques dans les plus petits villages... Je ne sais pourquoi ce mot seul de Municipalité cause des nausées affreuses, & désole quantité de gens de bon sens..... On croit appercevoir le régime le plus arbitraire, le plus absolu dans ces tumultueuses assemblées. (Je dis tumultueuses, puisque tous les individus indistinctement peuvent élire leurs membres). On dit qu'on n'avoit que tant d'Intendans dans le Royaume, qu'ils se montroient, il est vrai, un peu pillards, des Roitelets dans leurs Généralités, mais du moins qu'on ne les avoit pas sur les épaules, à ses côtés, enfin qu'ils n'avoient qu'un domicile... Mais autant de Municipalités que de Paroisses, ma foi cela fait trembler! On dit que lorsque les Syndics de ces Tribunaux ont une fois ouvert la bouche, & dicté gravement leurs sentimens, toute une paroisse souscrit aveuglément à leurs oracles. Que plusieurs de ces MM. fort ignares & très-peu lettrés, sont transportés d'aise, quand ils voient les opinions partagées; qu'ils s'écrient alors dans l'enthousiasme, ... La présidence nous est donc dévolue...... puisqu'il n'y a ni Seigneurs Laïcs, ni Ecclésiastiques. Décrétons, &c. ...

Ah! si M. Thou avoit une idée des Municipalités, il désenfleroit ses gros poumons, cesseroit de les faire tant jouer; il se contenteroit des Gouvernemens établis, ne se transporteroit ni à Sparte, ni à Athênes, encore moins dans l'antique Rome, & renonceroit à ces divisions sans fin qui ne peuvent que donner beaucoup de peine, & jetter dans la confusion.

Cet orateur diſtingué n'avoit pas beſoin de ce dernier effort pour ajouter à ſa gloire.

Il faut convenir que le ſyſtême municipal donne de furieuſes entraves à la liberté citoyenne, que l'abus des Aides & des Gabelles n'étoit rien auprès des garniſons municipales. Mais ce ſont des tribunaux tout neufs qu'il faut ériger. S'ils n'étoient démocratiques, ariſtocratiques, monarchiques, deſpotiques tout à-la-fois, on manqueroit ſon but. Ces mazettes de tribunaux renferment pourtant les différens caractéres... Et puis dites que ce n'eſt pas une épouvantable corvée de plus qu'on nous met ſur le corps... Après les municipalités, ce ſont des aſſemblées de diſtricts, d'arrondiſſemens, provinciales, &c.

Malheureuſe nation ! tu n'as donc pas aſſez d'impôts, pour t'en créer de nouveaux ?

Les Etats d'aujourd'hui qui t'écrâſent & dont déjà on redoute la ſucceſſion, ne t'apprennent-ils pas aſſez où conduit la fureur d'innover ?

Vois, ſi tu le peux de ſang-froid, l'horrible ſituation d'un bon Roi... Vois-le enchaîné par ſes propres ſujets.... Vois la Religion avilie, ſes Miniſtres confondus avec ceux des Religions les plus monſtrueuſes.... Vois le Royaume prêt de s'écroûler & d'être enſéveli ſous ſes propres ruines !... Eh bien! à qui eſt-on redevable de la plus étrange des révolutions ? Au libertinage, à l'impiété, à la philoſophie... &c. &c. Que ne diſoit-on au proteſtantiſme... qui a payé ces trois ſectes pour venger la révocation de l'Edit de Nantes ? &c. &c.

Ce ſont là les monſtres que la Nation devroit

ſans doute étouffer. Mais, grand Dieu ! Nos illuſtres Députés ſemblent dénués de pouvoirs pour les attaquer. On diroit même, ſi on l'oſoit, que, comme les fléaux, ils ne peuvent que ravager.

Mais revenons à nos Municipalités, & diſons qu'on n'envie point à cinquante feuilles périodiques & incendiaires, l'honneur d'avoir prévenu notre indignation contre cette mépriſable horde ; les uns reſſentent plutôt, les autres plus tard, les fardeaux qui doivent un jour les accabler. On ne croiroit pas, ſi l'expérience ne le prouvoit déja, qu'au mot ſeul d'Aſſemblées Municipales, les travaux des Villes & des Bourgs, ſont tout-à-coup ſuſpendus : qu'on eſt diſpenſé des devoirs les plus preſſans & les plus ſacrés;.... Vous, M. le Curé, vous irez voir vos malades dans un autre moment, remettez vos Baptêmes, vos Confeſſions, &c. à des momens plus idoines, & vous rendez à la Chambre à deux heures.... M. le Juge, tâchez d'abréger votre beſogne, de l'avancer ou retarder ; nos affaires ne ſouffrent point de délai.... M. l'Avocat, renvoyez vos cliens, remettez cet écrit, cet arrangement de Tutelle, & vous trouvez à deux heures.... M. le Médecin, anticipez ou retardez vos viſites..... MM. les Négocians, laiſſez votre commerce...... MM. &c. laiſſez toutes vos occupations, & vous rendez à la Chambre municipale. Point de réplique, on vous contraindroit. Votre abſence ſeroit eſtimée un crime de lèze-Nation, dont vous répondriez au Châtelet, dût l'objet de la délibération ne

tomber que sur des vétilles. Mais finissons en remarquant qu'on a tort de jetter feu & flamme contre le Comte de Mirabeau. S'il abusoit autant qu'on le prétend de ses talens, auroit-il modifié, rectifié les articles les plus révoltans? Si c'étoit un absolu mauvais sujet, le verroit-on, lui presque seul, se récrier contre les billets qu'on projette d'introduire en France? Ce trait seul (1) mérite des hommages & lui donne une place dans mon cœur.

Puissent tous les bons citoyens, appuyer son opposition à un systême qui acheveroit de ruiner & de déshonorer les François!

Conclusion.

LE François léger s'est rendu esclave du moment, comme il l'est de toutes les nouveautés. Il a passé de Paris à Genève, avec une rapidité sans exemple. On dit, que déja rassasié du gouvernement populaire, qui ressemble tant à l'anarchie, il s'empresse de regagner la Capitale & jure contre les Génevois. Ce retour qui n'annonce que trop un déplacement de badauds, me fait espérer que les Etats finiront avec l'année.... On dit que ce n'étoit pas des géans

---

(1) L'auteur n'y voit pas clair C'est ce trait même qui fait blâmer M. de Mirabeau, puisqu'il ne se débat tant que pour favoriser les agioteurs, dont il est le plus intrépide soutien. ---- On desireroit les billets, si ces infâmes en souffroient seuls.

qui auroient dû compoſer cette Aſſemblée ; que s'il s'en reforme d'autres, on prendra des précautions, pour qu'il n'y ſoit admis que des gens médiocrement inſtruits, des gens de mœurs & de probité & ſur-tout de Religion, ſans quoi on retomberoit infailliblement ſous les fers d'énergumènes & poſſédés Orateurs.

Adieu donc, MM. les trois cents, les Aſſemblées provinciales, d'Arrondiſſemens, de diſtricts, &c. &c. Adieu les Municipalités & trente-ſix autres bêtes de diviſions. . . . . . . Puiſque l'homme eſt aujourd'hui ce qu'il étoit l'an paſſé, pourquoi ſeroit-il autrement gouverné? L'impôt territorial eſt établi : il ne faut que cela. S'il y a des réformes à faire, qu'on les faſſe. Eſt-il pour cela beſoin de bouleverſer la Nation ? d'aſſembler des États-Généraux ? Une ſimple déclaration du Roi doit ſuffire, puiſque nous n'avons pas ceſſé de le reſpecter, & que nous ne reconnoiſſons pas d'autre maître.

Que J. J. & ſes partiſans ſoient mis à leur place ; le plan de ce ſectaire étoit de multiplier les hôpitaux : il ſavoit bien que ſa doctrine ne conduiſoit que là.

Si les François veulent avoir un ſort à la fin de leur vie, moins triſte que le ſien, qu'ils rappellent l'opulence, reprennent de bonnes mœurs, adorent ſincérement la Divinité, & révérent à jamais nos Monarques, qui en ſont ici-bas la vivante image.

L'indiſcrète perſécution que l'on ſuſcite à un Prélat reſpectable, pour avoir eu le courage de

7/6

plaindre son Monarque qu'on outrageoit, est trop en contradiction avec les principes des Etats pour y applaudir.... Si, ce qu'on ne peut croire, ce procédé honteux remplissoit le vœu de chaque citoyen ; ce seroit bien là le moment de s'écrier avec indignation :

« Dieu ! quelle Nation que le peuple François !
» Il fraude impunément tous les droits à-la-fois.
» L'esprit & le savoir ont renversé les têtes....
» Philosophes, rampez ! ce sont là vos conquêtes. »

FIN.